* Sources des données : BS 2018	Suivi des indicateurs du plan d'action 2019 - 2022 – Protocole d'accord égalité entre les femmes et les hommes						
Mesures	Actions	Indicateurs	Cible	État de départ N+0 2019*	État des indicateurs à N+1 2020	État des indicateurs à N+2 2021	État des indicateurs à N+3 2022
Axe 1: renforcer la gouvernance transverse	e de la politique d'égalité et le dialogue social.						
Mesure 1 : organiser la mise en œuvre, le suivi partenarial	1.1 : organiser les réunions du comité Égalité	- nombre de comités tenus par an	3	1	5		
	1.2 : suivi des mesures du groupe de travail	- nombre et taux de mesures mises en œuvre par an	Un tiers par an	0			
	1.3 : réaliser le cadre et l'évaluation du protocole	- réalisation de l'évaluation					
et l'évaluation du protocole	1.4 : définir les modalités dévaluation du protocole						
	1.5 : réalisation des bilans annuels	- nombre de bilans annuels réalisés	1/an	0	1		
	1.6 : maintien d'un site collaboratif numérique		1	1 site alfresco	présentation nouveau site Share Point en juin 2020		
	1.7 : assurer les liens avec les autres instances représentatives	- nombre d'inscriptions à l'ordre du jour en instances représentatives	1/an/instance cible	présentation projet protocole en juillet 2019	présentation bilan 2020 au CTM de janvier 2021 comme prévu au protocole		
Mesure 2: mobiliser les chefs de services et les directeurs- rices des EP dans la mise en œuvre du protocole	2.1 : intégrer les thématiques de lutte contre les discriminations et d'égalité femmes/hommes dans les entretiens annuels des cadres dirigeants dès modification des textes nationaux	- modification des guides d'entretien annuel - taux des lettres d'objectifs signées incluant le sujet	100 %	0	taux lettre objectifs signées intégrant le sujet : 100% (message DLCD le 11/09)		
	2.2 : identifier les formations suivies par l'encadrement	- nombre et taux de cadres dirigeants formés/an	100 % des agents- cible	0			
	3.1 : initier l'élaboration des plans d'action dans les EP à partir de la signature du protocole	- information aux EP sur la mesure 3		Lettre d'information SG aux EP en cours de signature	3 réunions référents EP ; 6 mai-23 juin-16 septembre		
	3.2 : dans les EP, négocier, et en cas d'échec concerter, des protocoles et plans d'actions Egalité avec les OS représentatives	- taux de négociations ouvertes/ conclues/an - Nombre et taux de plans d'action unilatéraux	100% des EP ayant ouvert une négociation	0	taux négociation ouverte: 13/25, taux de négociation conclue: 1/35; VNF		
Mesure 3 : impulser la démarche d'égalité professionnelle dans les établissements publics	3.3 : présenter ces plans d'actions aux CA et aux instances consultatives, les transmettre aux tutelles	- nombre de protocoles établis et nombre transmis à la tutelle et DRH	100 % des protocoles	0	100 % des protocole réalisés transmis en 2020 soit 1 protocole VNF		
	3.4 : réaliser un tableau de bord de suivi des EP		1	1	Réalisé		
	3.5 : produire un bilan de la mise en œuvre et de l'application dans les EP	- réalisation du bilan	1	0	sans objet / date 2022		
Mesure 4 : renforcer le réseau des référent.e.s dans toute la sphère ministérielle	4.1 : identifier dans chaque direction d'administration et d''EP un ou une référent-e et rendre la liste accessible	- taux de services et EP ayant des référents	00 % des services cible	Lettre de demande de désignation SG aux services et EP en cours de signature	taux de référents présents dans les EP : 83% taux de référents dans les DREAL-DEAL : 100 % taux de référents dans les DIR-DIRM: 66% taux de référents dans les DIR-DIRM: 66% taux de référents dans les DM : 50 %		
	4.2 : créer un site dédié et un guide pour les référents	- nombre de connexions au site - élaboration du texte-cadre	1	30	nombre de référents collaborateurs du site : 61 membres; élaboration du texte cadre du guide: ; document de présentation de l'action des référents : élaboré en fevier 2002, receiton de septembre 2003 création de l'espace besoins mai-septembre 2000; création de l'espace guide des référent.e.s' et publication des 6 première fiches essentielles et expériences septembre 2020.		
	4.3 : doter les référents d'une lettre de mission de leur direction en 2020	- nombre de lettres de mission réalisées	1 par référent.e	0	Atelier travail "lettre missions " 6 mai et 28 mai; 20 29% des lettres de mission transmises à HFED dans les SD et 50% dans les EP en septembre 2020		
	4.4 : organiser une à deux réunions de réseau par an.	- taux de participation aux réunions nationales	75,00 %	0	(sessions printemps et automne 2020) réunions référents EP : 72% référents services : 50%		
	4.5 : développer la participation aux journées nationales des 8 mars et 25 novembre	- nombre d'actions et de projets locaux réalisés	1/par/an/service ciblé	0	MARS 2020 PERIODE COVID		
	5.1 : identifier et former les publics prioritaires dans les services	- taux de formation des publics cibles	100 % en 2021	0	indicateur 2021		

20 décembre 2019

	İ	I	I			
Mesure 5 - structurer une stratégie de sensibilisation et de	5.2 : intégrer des modules opérationnels « égalité » dans 100 % des formations aux fondamentaux du management	- taux d'intégration de modules égalité				
	5.3 : réaliser un séminaire sur le thème « égalité » dans le cadre de		100,00 %	0	voir avec DELCD si séminaire DAC en février a eu	
formation initiale et continue sur l'égalité femmes/hommes	développement managérial »		1 par an	0	lieu /	
	5.4 : proposer une offre de formation en ligne accessible à l'ensemble des agents concernés par le protocoles	- nombre de demandes de connexions	500 en 2020	0	NON REALISE	
	5.5 : inscription de modules égalité transverses dans les formations statutaires.	- inscription dans le bilan CMFP	100.00 %	0	NON REALISE	
	5.6 : déployer des campagnes d'information de sensibilisation et de	- taux de réalisation de plans de formations dans	100,00 %	0	NON REALISE	
	formation dans les écoles sous tutelle	les écoles sous tutelle	100 % en 2021	0		
	6.1 : produire un plan de communication en 2019	- réalisation du plan de communication			réalisation du plan de communication : fil info special 8 mars et publication liste référents / création affiches	
		- publication du protocole et de son plan d'action		publication du protocole et le plan d'action	pour réunions non sexistes / / Réalisaition plan action communication pluriannuel en cours	
	6.2 : alimenter un espace documentaire numérique sur l'intranet	u action		pian d'action	communication plurialinuci cir cours	
Mesure 6 : construire un plan de communication « égalité »	ministériel	- révision du site internet			structuration grand dossier Egalité Diversité	
	6.3 : définir un référentiel pour une communication sans stéréotypes					
	•	- publication du référentiel	1 référentiel	0	NON REALISE	
	6.4 : déterminer une démarche « d'évaluation participative » de la « culture égalité » des agents .	 conception et réalisation de l'évaluation participative 	1/an	0	NON REALISE	
Axe 2: créer les conditions d'un égal accès						
	7.1 : création d'un dépliant sur les métiers et évolution des brochures ministérielles	- évolution de la part F/H dans les primo	1 action /an		Depliant métiers réalisé en 2019 - Evolution constante -entre bilan social 2017/2018 -voir note	
	7.2 : déploiement de la communication sur les postes à pourvoir et les	recrutements des corps genrés.		1	corps genrés.	
Mesure 7: faire progresser la mixité des filières des corps						
et des emplois.	7.3 : développer des actions phares pour la mixité avec des			1 avec l'association « elles	1 action CLAS / 7 accords avec collèges pour accueil	
	partenaires	- nombre d'actions partenariales menées - réalisation du cahier des charges et lancement	1/an	bougent »	stagiaires 3eme avec mixité	
	7.4 : étude sur les corps à prédominance féminine	de l'étude	1 étude	0	NON INITIE AGENDA 2021	
	8.1 : initier des appels à candidatures pour recruter des membres de jui	- nombre d'appels à candidatures/an	3 à 5/an	0		
	or : maior des appers à camadantes pour recruter des manares de jui	- taux F/H membres des jurys	50/50 %	43 %	(voir RM) 30 % (bilan social 2019) Cette baisse s'explique	
	8.2 : organiser un meilleur équilibre des présidences			48% (bilan social 2018) pour	notamment par la réduction du nombre de jurys	
Mesure 8 : renforcer l'action au moment des recrutements		- taux F/H présidences de concours	50/50 %	37% en 2017	en 2019	
	8.3 : rendre les formations post concours internes et examen professionnels plus adaptables, notamment aux familles	- taux de formation ayant évolué pour inclure				
	monoparentales	une formation à distance au moins partielle . - taux de renoncement au bénéfice du concours		0	demander à RM	
	8.4 : réaliser un guide pour le recrutement sans discrimination	- comparaison statistique candidates / personnes				
	9.1 : publier un plan d'action pour favoriser l'accès des femmes aux	retenues	1 guide	0	guide réalisé en 2020 (RM)	
Mesure 9 : faire progresser la mixité des cadres dirigeants	amplais de direction	- taux de femmes dans les groupes fonctionnels			2018 : 26,4% - 2019 : 28,4%	
au sein des ministères		des cadres dirigeant.e.s	40-60 %	40,00 %		
	9.2 : encourager les panels mixtes de candidat-e-s lors des auditions	- taux de panels non mixtes	0 %	0	données non stabilisée delcd	
Avo 2 : ournerimor los situations iné actitate	on do rémunération et de dévaulement de court	***				
Axe 3 . Supprimer les situations inegalitair	res de rémunération et de déroulement de carriè 10.1 : élaboration de points de situation sur l'évolution des	publication d'un point de situation comparée				
	rémunérations en 2019 et 2021	sur les rémunérations	1/an	0	Indicateur bilan social	
Mesure 10 : initier la réalisation d'un observatoire des	10.2 : réaliser une étude sur les cohortes genrées	- réalisation du cahier des charges			NON REALISE - REUNION PREVUE AVEC PPS	
rémunérations et améliorer les données du RSC.	10.3 : calcul d'un index des rémunérations dans l'administration	et lancement de l'étude	1 étude 1 fois par an	0	en octobre 2020 réalisation et présentation au copil de fevrier 2020 de	
	ministérielle	- publication de l'index des rémunérations	Progression recherchée	0	la méthode et des resultats index	
	10.4 : publication des bilans sociaux des EP sur l'intranet	town do makilianting day DC day ED	100.00.0	0		
	1	- taux de publication des BS des EP	100,00 %	0		
	11.1 : produire un rapport sur l'utilisation du CIA : montant servi/tranche/genre	- coefficient de rémunération moyen F/H par				
		- coefficient de remuneration moyen F/H par corps	1 rapport	1	rapport sur CIA genré présenté aux OS en 2019 et en 2020 A VERIFIER	
Mesure 11: prendre des mesures pour respecter l'égalité de rémunération et prévenir les écarts de pension	11.2 : sexuer les rapports d'attribution des montants IFSE	- publication rapports sexués	1 fois par an	0	rapport attribution des montants IFSE sexués	
de remuneration et prevenir les écarts de pension	11.3 : analyser l'occupation des postes en fonction de leur cotation,					
	leur RIME, dans les filières administratives et techniques	- réalisation de l'analyse - taux de services présentant ces données en	1 analyse	0	NON REALISE objectif 2021	
	11.4 : présentation des données dans les instances	instance	100,00 %	0	NON REALISE	

Mesure 12 : prendre des mesures pour respecter les équilibres promus/promouvables	12.1 : justifier les déséquilibres dans les ratios de sortie entre promus/promouvables	- comparaison des données F/H entre agents proposés/promouvables et promus		0	données promotion genrées publiées	
	12.2 : en lien avec l'étude sur les cohortes, comparer les carrières des femmes et des hommes par filières, catégories et corps.	- comparaison temps passé entre deux promotions - durée moyenne dans un grade			NON REALISE of ETUDE COHORTES	
	12.3 : évaluer les déséquilibres de genre entre candidatures et affectations selon les filières	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		0	NON REALISE A PRECISER (liste des premiers choix validés par sexe) (combien hommes ont leur premier choix validé et	
	12.4 : prendre en compte l'égalité femmes hommes dans les lignes directrices de gestion.			Ü	REALISE- identification du sujet dans les lignes directrices de gestion, promotion et mobilités	
Axe 4 : mieux accompagner l'articulation o	des temps de vie professionnelle et personnelle	et soutenir les situations de paren	talité.		inonines	
	13.1 : intégrer des problématiques femmes/hommes dans la charte des	- intégration effective des sujets temps partiels, télétravail, mensualisation, utilisation des outils		40%des femmes sont écrêtées		
Mesure 13 : concerter sur l'impact des temps de travail sur l'égalité en tenant compte du numérique	13.1. meger des proteinanques teninies/nonnies dans la charte des temps et identifier les bonnes pratiques ; annexer la charte des temps aux règlements	sensibles en télétravail dans les travaux du GT sur les temps et conditions de travail. - évolution du % H/F dans les écrêtements horaires et modalités de télétravail	Nombre d'heures écrétées /an F/H Taux de télétravail F/H	30 % des Hommes 51 % des Hommes en télétravail	à compléter au vue BS 2019	
	13.2 : offrir des espaces de travail distant dans les implantations « sièges »					
		- réalisation des enquêtes par services concernés	1 enquête		NON REALISE PLANNING 2021	
Mesure 14 : favoriser le partage de la parentalité.	14.1 Promotion du congé paternité et accueil de l'enfant	- progression du ratio nombre de congés pris/nombre de naissances déclarées			NON CALCULE, nombre de congés partemité acceuil efiant. PAE pris en 2017: 342 nombre de congés PAE pris en 2018: 313. Nombre de jour moyens pris en 2017: 11 nombre de jour moyens pris en 2018: 10,84 4	
	14.2 : diffuser l'information sur les congés liés aux parentalités aux					
	encadrants et aux agents. 14.3: limiter les changements de poste pour les agents ayant pris des congés parentaux de moins de 3 mois.	nombre de vues sur la page bilan des non-maintiens présenté aux instances représentatives des personnels	0 %		guide des parentalités réalisé NON CALCULE	
	15.1 : identification de l'offre locale de garde et diffusion de					
Mesure 15 : accompagner l'accueil des jeunes enfants.	l'information aux agents	- taux d'identification et de diffusion	100,00 %		guide des parentalités réalisé	
	15.2 : informer largement sur la disponibilité des places en crèches gérées par l'action sociale ministérielle ou interministérielle				guide des parentalités réalisé	
	15.3 : poursuivre le soutien à l'offre de vacances pour les enfants des agents assurée par le CGCV				fait	
Mesure 16 : Accueillir et accompagner les temps de la grossesse Et de la maternité	16.1 : élaborer pour les futurs parents et les femmes enceintes une information sur les droits (en particulier les congés liés aux parentalités) et les services mis à disposition au sein de leur environnement professionnel.	- réalisation de l'outil d'information	1	0	guide des parentalités réalisé	
	16.2 : Permettre aux agentes de mieux gérer le temps de l'allaitement.	- taux de satisfaction des demandes des femmes allaitant.	100,00 %	0	NON CALCULE PERIODE COVID	
	16.3 : Systématiser l'entrevue avec l'encadrant.e avant le départ en congé maternité et au retour, sous quinzaine.	-insertion de la disposition dans le guide de l'encadrant.e	1	0	GUIDE DES PARENTALITES obj parution novembre 2020	
AXE 5: renforcer la prévention et la lutte c	ontre les violences sexuelles et le harcèlement e	et les agissements sexistes				
Mesure 17 : établir un guide «violences et harcèlement » papier et internet MTES/MCTRCT,	17.1 : diffuser le guide pour la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes 2019	- établissement du guide - nombre de consultations internet	1 guide	0	guide en cours objectif parution 2020	
Mesure 18 : renforcer la prévention	18.1 : élaborer un programme de prévention au sein du CHSCT.	- élaboration du programme	1 programme	0	NON REALISE voir avec service D	
·	18.2 : désigner un référent dès parution des textes de cadrage.	- désignation du référent « violences »	1 référent	0	non réalisé voir avec service D	
Mesure 19 : Améliorer la prise en charge des situations signalées, de la saisine à la sanction	19.1: modifier les « fiches réflexes » en 2019		2 fiches	0	NON REALISE	
	19.2 : expérimenter dès 2019, pendant trois ans, la remontée systématique des signalements au niveau national	 nombre de signalements et cas traités durée de traitement nombre de sanctions 		0	en cours voir avec benedicte Brini	
	19.3 : réalisation des fiches processus de traitement et formation des agents concernés	- édition des fiches processus - taux de formation des agents ciblés	100,00 %	0	NON REALISE	
	19.4: -mise en place de la cellule pour 2019	- nombre appels/an	1 cellule	0	nombre appel 2020: 0 - appel offre cellule en cours . Objectif fin 2020	-
Mesure 20 : Accompagner et soutenir les victimes	20.1 : Information des agents sur leurs droits à la protection fonctionnelle, en précisant les bénéfices sur les 3 volets prévention,	- campagne d'information				
	assistance juridique, réparation 20.2 : Formation des personnes ressources à l'accompagnement des		1/an	0	GUIDE VIOLENCES	
	victimes	- taux de formation des agents ciblés	100,00 %	0	NON REALISE	

		_					
	20.3 : accompagner les agents victimes de violences conjugales	 nombre de logements d'urgence mis à disposition/demandés 			donnée non stabilisée		
	21.1 : présentation d'un bilan des signalements et des suites données	- évolution du nombre de cas recensés entre					
Mesure 21 : Quantifier et contrôler	au CHSCT ministériel et au bilan social	2019-2020	1/an	0			
AXE 6 : expérimenter et innover en matière d'égalité femmes – hommes							
Mesure 22 : construire collectivement des projets pour l'égalité	les agents du ministère et des établissements publics, notamment des	- nombre de posjets proposés - nombre de participants		0	0 PERIODE COVID		
Mesure 23: expérimenter l'égalité et la lutte contre les	23.1 : réaliser un sourçage intégrant le critère Égalité sur un des marchés ministériels	- création du critère « égalité entre les femmes					
discriminations dans la commande publique ministérielle		et les hommes » dans le sourçage et les marchés	1	0	NON REALISE periode 2021		
	23.2 : identification et recensement de clauses « égalité » pour les						
	marchés publics	- création de la clause	1	0	NON REALISE periode 2021		
	24.1 :réserver un volant de contrats à durée déterminée pour						
Mesure 24 : expérimenter le remplacement de certains	remplacer les agentes en congé maternité						
congés maternité à la demande des managers		- nombre de remplacements demandés/réalisés	75,00 %	0	NON REALISE		
	25.1 : élaboration d'une analyse et de propositions pour la mise en						
Mesure 25 : soutenir la mise en place de la subrogation	œuvre d'un test au niveau de l'administration centrale et d'un service				RECOLLEMENT DES SOLUTIONS		
pour les agentes contractuelles en congé maternité.	déconcentré	- transmission des propositions à la DGAFP	1	1	EXISTANTES		
Mesure 26 : Étudier les modalités de retour à une quotité							
de travail à plein temps sur une semaine raccourcie la	26.1 : lancer un projet pilote sur une semaine raccourcie	 réalisation d'un bilan par année 					
première année		d'expérimentation	1	0	semaine de 4 jours lancée		
	27.1 : réalisation d'un cahier des charges pour une étude sur l'impact						
Mesure 27 : Mener une étude sur l'impact du numérique	du numérique sur les métiers de catégorie C						
sur les métiers de catégorie C			1 étude	0	NON REALISE à voir retex covid		
	28.1 : Expérimentation pilotée par le CGDD visant à renforcer le						
	vivier de compétences féminine dans le domaine du numérique (action						
	de communication vers les agentes des ministères pouvant être	- En fonction de ce qui est prévu dans					
Mesure 28 : Favoriser la création de viviers féminins pour	complétée par une sensibilisation dans les écoles et un	l'expérimentation lancée avec la DGAFP					
les métiers du numérique	accompagnement personnalisé d'agentes/d'étudiantes volontaires).	(nombre de femmes bénéficiaires)	1	1	1 projet CSDD lauréat FEP		